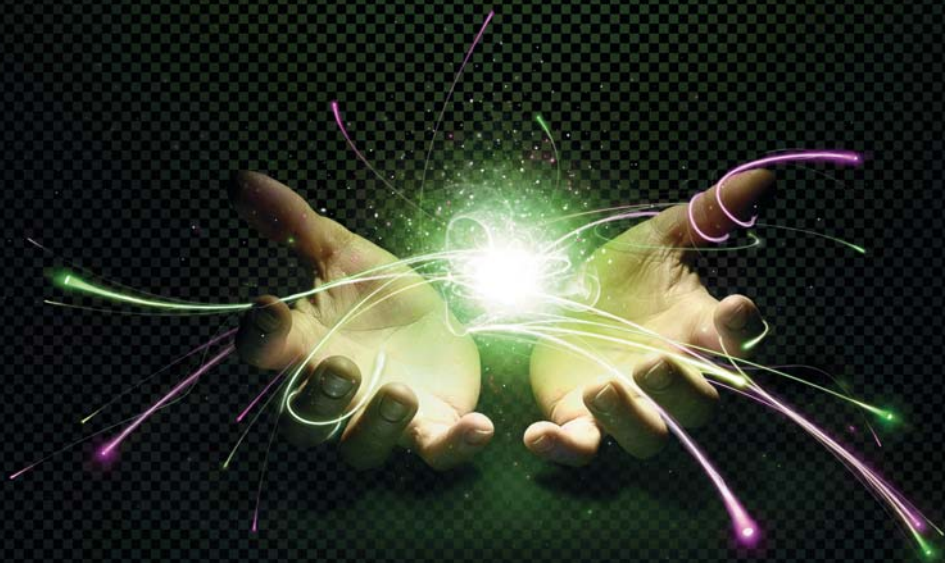


18 SEPTEMBRE 2011

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SUR LA VOD



numericable^{THD}

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SUR LA VOD SEPTEMBRE 2011

PRÉAMBULE

NUMERICABLE met à la disposition de l'Utilisateur un Service de vidéo à la demande appelé « Le Vidéo Club ». Ce service est réservé à un usage domestique et personnel au sein du cercle familial et ne peut en aucun cas être utilisé à des fins professionnelles ou commerciales.

Les présentes Conditions d'Utilisation complètent les conditions générales de l'abonnement à la télévision numérique dans le cadre duquel l'Utilisateur accède au service « Le Vidéo Club ».

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

NUMERICABLE (selon la zone géographique de l'Utilisateur) :

- NC Numericable SAS au capital de 25.418.547,50€, 10 rue Albert Einstein - 77420 Champs sur Marne, RCS Meaux B 400 461 950, agissant en son nom et pour le compte des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce,

ou,
- Numericable SAS au capital de 1.367.522,44€, 10 rue Albert Einstein - 77420 Champs sur Marne, RCS Meaux 379 229 529,

ou
- Est Videocommunication SAS au capital de 122.495.760€, 14, rue des Mercariales 67450 Lampertheim, RCS Strasbourg B 345 347 397.

Service Clients : ensemble de services d'assistance technique ou commerciale mis à disposition par NUMERICABLE aux Utilisateurs du service aux coordonnées suivantes : - Service Clients - TSA 61 000 - 92894 Nanterre Cedex 9. Téléphone 3990 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Utilisateur : personne physique majeure ayant la capacité juridique et titulaire d'un abonnement en vigueur à la télévision numérique par le câble, ayant validé la commande de programme(s) de Vidéo à la Demande via son décodeur au moyen de sa télécommande en validant le terme « OK ».

Vidéo à la demande [VOD] : transmission en léger différé (sans téléchargement) d'un programme audiovisuel par le biais d'un signal codé en vue de sa réception sur le décodeur de l'Utilisateur. La visualisation du programme est ouverte pour la durée indiquée à compter de la validation de la commande. Chaque Programme commandé est équipé de mesures de protection destinées à en empêcher la copie.

ARTICLE 2 – OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de mise à disposition par NUMERICABLE à l'Utilisateur du service de Vidéo à la demande à l'unité ou en formule d'abonnement.

Toute utilisation ou visualisation du service fourni par NUMERICABLE, suppose l'acceptation et le respect des présentes Conditions Particulières d'Utilisation (ci-après « Conditions d'Utilisation ») ainsi que le respect de la réglementation en vigueur et à venir.

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'UTILISATION :

Pour accéder au service, l'Utilisateur doit valider sa commande au moyen de sa télécommande en validant le terme « OK » [et de son code parental pour visualiser les films de catégorie V]. En validant sa commande, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance et avoir accepté expressément les présentes sans restriction.

Protection des mineurs : l'Utilisateur est informé qu'il doit apporter un soin particulier afin que le code spécifique permettant l'accès aux Programmes de catégorie V demeure confidentiel. Toute personne qui permettrait à des mineurs d'avoir accès à de tels programmes s'exposerait à des sanctions conformément à l'article 227-22 du code pénal.

NUMERICABLE ne saurait en aucun cas être tenu responsable en cas de détérioration et notamment de tout dommage susceptible d'altérer l'équipement de l'Utilisateur.

ARTICLE 4 – DURÉE

L'information sur la durée de mise à disposition de chaque programme est accessible dans l'offre commerciale avant validation du choix par l'Utilisateur. Le visionnage se fait sans limitation du nombre de visualisations pendant cette durée, selon le tarif mentionné dans l'offre commerciale.

S'agissant de prestations de services dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'Utilisateur avant la fin du délai de rétractation de 7 jours francs, et en application de l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, l'Utilisateur ne peut exercer son droit de rétractation.

Les formules d'abonnement sont conclues pour une durée indéterminée assortie d'une période initiale de un (1) mois. Elles sont facturées mensuellement et permettent la visualisation des programmes inclus dans

la formule d'abonnement pendant toute la durée de l'abonnement. L'Utilisateur est informé que le taux de renouvellement des programmes à l'intérieur des formules d'abonnement est en moyenne de 1/3 par mois.

ARTICLE 5 – PAIEMENT

La facturation des consommations est à terme échu. Le coût de la mise à disposition du(e) programme(s) est porté sur la prochaine facture de l'abonnement à la télévision numérique de l'Utilisateur. Les modalités de règlement sont identiques à celles définies pour l'abonnement à la télévision numérique.

5.1 Acompte sur consommation VOD

En cas de dépassement en cours de mois du seuil de 100€ du montant des consommations VOD, par un Utilisateur dont le compte présente déjà un impayé non justifié, NUMERICABLE en informera l'Utilisateur par tous moyens afin qu'il procède au versement d'un acompte sur facturation d'un montant de 100 €.

A défaut de réception, dans les 72 heures de l'information de l'Utilisateur, du montant de l'acompte sur facturation, et sans préjudice des autres actions en recouvrement disponibles en cas d'éventuel incident de paiement, le Service VOD sera suspendu jusqu'au paiement total des sommes exigibles.

ARTICLE 6 – RÉSILIATION

NUMERICABLE se réserve la possibilité de clôturer le compte de l'Utilisateur en cas d'agissements contraires au code de la propriété intellectuelle ; ou de manquement de l'Utilisateur à l'une quelconque des obligations qui lui incombent en vertu des conditions générales de l'abonnement à la télévision numérique et/ou des présentes Conditions d'Utilisation.

Les formules d'abonnement à la VOD sont résiliables, via le décodeur, avant le 20 de chaque mois pour une résiliation, au dernier jour du mois en cours à défaut la résiliation sera effective au dernier jour du mois suivant.

ARTICLE 7 – ACCÈS AU SERVICE

L'accès au service est assuré de manière permanente sous réserve de périodes de maintenance et/ou d'entretien, de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions exceptionnelles. NUMERICABLE ne saurait être tenu responsable de tout dysfonctionnement ou de toute interruption dans la mise à disposition du service lié à ou résultant d'un cas de force majeure.



**SERVICE CLIENTS NUMERICABLE
TSA 61000
92894 NANTERRE CEDEX 9**

NUMERICABLE, SAS au capital de 1.367.522,44€ - RCS Meaux 379 229 529 - NC NUMERICABLE, SAS au capital de 25.418.547,50€
RCS Meaux 400 461 950. Siège social : 10, rue Albert Einstein 77420
Champs-sur-Marne, ESTVIDEOCOMMUNICATION S.A.S. au capital de
122 495 760€ - R.C.S. Strasbourg B 345 347 397 14, rue des Mercuriales
67450 Lampertheim - © Photo : Arnaud Maillard Artwork : Pierre Doucin
/ Creative Syndicate - CGV VOD 0911. CHANGE